

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121 – 10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie **le jeudi 30 juin 2022 à 18 heures.**

Affiché le 24 juin 2022



ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 31 mars 2022 ;
- Création de l'emploi de Directeur/trice ALSH ;
- Transformation d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe ;
- Loyer Moulin des Sittelles – Association Musiphiles
- Délibération OPAH
- Tarification ALSH plan mercredi ;
- Transfert et garantie de l'emprunt Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées à la SPL Eaux de Castres Burlats ;
- Transfert et garantie de l'emprunt Banque Populaire Occitanie à la SPL Eaux de Castres Burlats ;
- Décision Modificative n°1 ;
- Dotation : transfert de propriété de la crèche "Les Petits Troubadours" à la Communauté de Communes Sidobre-Vals et Plateaux au 1er janvier 2022 ;
- Mise en œuvre du droit d'option pour le référentiel M57 au 1er janvier 2023 ;
- Dénomination voie privée La Plano ;
- Acceptation d'un don de parcelles privées à la commune ;
- Lancement d'une procédure de déclassement du domaine public en vue d'une cession ;
- Questions orales.